

AFFAIRE N° 22. - MARCHÉ de GRÉ à GRÉ à passer avec l'ENTREPRISE S.N.T.P.C. pour la construction d'un PLATEAU D'EDUCATION PHYSIQUE au Groupe Scolaire de DOMENJOD.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer avec l'ENTREPRISE S.N.T.P.C. un marché de gré à gré pour la construction d'un plateau E.P.S. au groupe scolaire de DOMENJOD.

Je vous rappelle que ce groupe scolaire a été mis en adjudication le 9 Août 1968. Cette adjudication a été déclarée infructueuse.

Le devis présenté par la S.N.T.P.C. pour ce plateau E.P.S. s'élève à la somme de 1.395.210 Frs CFA qui serait financée ainsi qu'il suit :

- Participation du Service Départemental de la JEUNESSE et des SPORTS	85 %	1.185.928 Frs
- Participation de la Commune	15 %	209.282 Frs
		<hr/>
		1.395.210 Frs
		<hr/>

Cette participation communale de 15 % - soit 209.282 Frs - serait inscrite au Budget Primitif de 1969, au Chapitre 903.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.